

FICHE TECHNIQUE

**ARTICLE**Désignation : **RC TRUCK WASH SOFT**Code Bobet : **24496**Unité de vente : **Unité**

Photos non contractuelles

CARACTERISTIQUES

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Aspect : limpide
- Couleur : Jaune
- Odeur : Citron
- Contenance : 20 L
- Poids : 21 KG
- Densité: 1,04 ± 0,05 (20°C)
- PH : 13 (20°C); sol. 5%
- Température de stockage : -5 à +40 °C

DESCRIPTION :

RC TRUCK WASH SOFT est un détergent moussant adapté au nettoyage de tout type de véhicules professionnels

- Légèrement alcalin, il enlève facilement le film routier, les insectes
- S'utilise en portique, brosse, appareil haute pression, canon à mousse...

MODE D'EMPLOI :

Les meilleurs résultats sont obtenus sur des surfaces sèches

- Pour les véhicules professionnels entretien courant :
 - * Méthode : haute pression, pulvérisation, rouleaux
 - * Températures d'utilisation : 10 à 50°C, ambiante
 - * Concentrations d'utilisation: De 3 à 8 %
 - * Temps de contact : 1 à 2 min
- Pour les véhicules professionnels démoustiquant :
 - * Méthode : haute pression, pulvérisation, rouleaux
 - * Températures d'utilisation : 10 à 50°C, ambiante
 - * Concentrations d'utilisation: De 5 à 10 %
 - * Temps de contact : 1 à 2 min
- Pour les véhicules professionnels nettoyant jantes, rénovation :
 - * Méthode : Haute pression, brossage
 - * Températures d'utilisation : 10 à 50°C, ambiante
 - * Concentrations d'utilisation: De 10 à 15 %
 - * Temps de contact : 1 à 2 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

SÉCURITÉ :

USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL

1°) MANIPULATIONS

- Prévoir un point d'eau sur les lieux d'utilisation
- Respecter les précautions d'emploi
- Se référer à l'étiquette ou à la FDS

2°) STOCKAGE

- La DDM (Date de Durabilité Minimum) est de 24 mois
- Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos.
- Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
- Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
- Conserver à l'écart des acides
- Craint le gel

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage . Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols

NORMES :

- Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99
- Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).
- Non conforme pour une utilisation en production végétale biologique.